

Projet de loi 76 sur le transport collectif

**Le Parti Québécois obtient des garanties pour le transport adapté  
de la part du ministre Daoust**

**Québec, le 24 mars 2016** – La porte-parole du Parti Québécois en matière de transports, de stratégie maritime, d'électrification des transports et de stratégie numérique et députée de Vachon, Martine Ouellet, ainsi qu'André Villeneuve, député de Berthier, ont obtenu des garanties du ministre Jacques Daoust en matière de transport adapté, lors de l'étude détaillée du projet de loi 76.

« Sur la question du maintien du service de transport adapté dans les couronnes nord et sud de Montréal, le ministre Daoust nous a donné des garanties claires quant à la continuité des contrats présentement en vigueur. Il n'y aura pas de diminution de service », a déclaré Martine Ouellet.

Le ministre a également affirmé qu'avec la mise en place du Réseau de transport métropolitain, les déplacements interterritoires seraient facilités. De plus, pour les zones hors territoire, l'Autorité régionale de transport métropolitain aura l'obligation, en fonction d'un amendement, d'offrir une continuité dans les services pour les usagers du transport adapté.

Afin de faire valoir les préoccupations de la population de Lanaudière, André Villeneuve a déposé en commission parlementaire une lettre du Regroupement des usagers de transport adapté de Lanaudière. On y invite le ministre à poursuivre le projet qui offre aux personnes admissibles au transport adapté un service leur permettant de se déplacer sur l'ensemble du territoire de Lanaudière, à raison d'au moins une journée par semaine.

« Ce service est vraiment important pour les gens de ma région. Le projet permet de briser l'isolement et de rendre accessibles les différents services de transport à l'ensemble de la population lanauoise », a souligné André Villeneuve.

Le Parti Québécois continuera à faire son travail en commission parlementaire pour clarifier et améliorer le projet de loi 76.

– 30 –

SOURCE : Antonine Yaccarini  
Directrice adjointe aux relations avec les médias  
Aile parlementaire du Parti Québécois  
418 643-2743